



# **Guide d'informations pour utilisateurs de la halte-garderie**

**2020-2021**

## Qu'est-ce que la halte-garderie de la Maison de la Famille Saint-Ambroise ?

Le service de halte-garderie à la Maison de la Famille Saint-Ambroise permet d'accueillir 6 enfants entre 0 et 5 ans. Une éducatrice à l'enfance est en charge du groupe et elle anime des activités en fonction d'un programme éducatif, dans les locaux de la Maison de la Famille.

## Quelles sont les raisons pour lesquelles je peux bénéficier du service de halte-garderie ?

La halte-garderie est un service que nous offrons afin de favoriser et de faciliter la participation des familles aux différentes activités proposés par l'organisme ou les autres organismes du territoire. Les familles peuvent également bénéficier des services de la halte-garderie pour : du répit parental, démarche d'insertion socio-professionnelle, dépannage d'urgence, besoin de socialisation de l'enfant et de la francisation.

Le service demeure un programme de garde communautaire à temps partiel, occasionnel, temporaire ou d'urgence. Le service ne peut remplacer un service de garde éducatif à l'enfance (exemple : CPE) ou un service de garde en milieu scolaire.

## Je souhaite inscrire mon enfant, comment dois-je procéder ?

Pour inscrire votre enfant à la halte-garderie pour une première fois, vous devez nous contacter par téléphone au 418-847-1990.

Dans le but de respecter un ratio raisonnable, il est obligatoire de réserver les journées de fréquentation des enfants **7 jours à l'avance** en nous téléphonant. Vous pourrez nous laisser un message sur la boîte vocale, la personne responsable vous appellera pour confirmer votre place.

## Tarification

|                                      | 1er enfant | 2e enfant | 3e enfant | 4e enfant |
|--------------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Matin</b><br>8h30 à 11h45         | 7 \$       | 6\$       | 5\$       | 4\$       |
| <b>Diner</b><br>12h à 12h45          | 1\$        | 1\$       | 1\$       | 1\$       |
| <b>Après-midi</b><br>13h à 16h30     | 7\$        | 6\$       | 5\$       | 4\$       |
| <b>Total de la</b><br><b>journée</b> | 15 \$      | 13 \$     | 11 \$     | 9 \$      |

Toutefois, dans le cadre des activités offertes à la Maison de la Famille le service de halte-garderie sera offert gratuitement. (Exemple: cuisines collectives, conférence, rencontre avec un intervenant...)

Un relevé 24, crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant, sera produit sur demande.

## Routine d'une journée type de la halte-garderie

Veillez noter que cet horaire peut être ajusté aux besoins et à l'âge des enfants.

| Heure | Activité                                    |
|-------|---|
| 8h30  | Accueil des enfants et jeux libres          |
| 8h55  | Rangement                                   |
| 9h    | Collation                                   |
| 9h30  | Activités dirigées ou sortie extérieure     |
| 11h   | Rangement ou rentrée et déshabillage        |
| 11h30 | Dîner                                       |
| 12h30 | Préparation pour la sieste                  |
| 12h45 | Rituel de la sieste                         |
| 13h   | Début de la sieste et période calme pour    |
| 15h   | Période de réveil/ lever des enfants        |
| 15h15 | Collation                                   |
| 15h45 | Activités dirigées, libres ou sorties exté- |
| 16h30 | Départ des enfants                          |

## Température

Les sorties extérieures sont encouragées afin de permettre aux enfants de bouger et de respirer le grand air. Toutefois, les sorties sont limitées ou interdites selon les critères de températures suivants:

|       |   |
|-------|---|
| Hiver | -25 degrés Celsius incluant les facteurs de refroidissement |
| Été   | +25 degrés Celsius incluant le facteur d'humidité           |

## Arrivées et départs

L'arrivée des enfants se fait à partir de 8h30 et les départs entre 11h15 et 11h30 pour le bloc du matin. Pour celui de l'après-midi, les arrivées s'effectuent entre 12h45 et 13h. Nous vous demandons de venir chercher votre enfant entre 15h45 et 16h30. Les enfants du matin qui dînent sur place devront quitter entre 12h30 et 12h45.

Lors de son départ, seulement les parents et les personnes autorisées dans le dossier de l'enfant pourront venir le chercher.

Nous vous demandons d'aviser 48h à l'avance pour annuler une période de garde. À ce moment-là, aucun frais ne vous sera chargé. Toutefois, dans la mesure où il n'y a pas d'annulation, des frais correspondant au montant qui aurait dû être payés vous seront chargés.

## Journées fériées

Le service de halte-garderie sera fermé les jours suivants:

- ◆ Jour de l'an (1<sup>er</sup> janvier)
- ◆ Le lendemain du jour de l'an (2 janvier)
- ◆ Vendredi Saint et le lundi de Pâques
- ◆ Fête des Patriotes (le lundi qui précède le 25 mai)
- ◆ Fête Nationale (24 juin)
- ◆ Confédération (1<sup>er</sup> juillet ou, si cette date tombe un dimanche, 2 juillet)
- ◆ Fête du travail (1<sup>er</sup> lundi de septembre)
- ◆ Action de grâces (deuxième lundi d'octobre)
- ◆ Du 24 décembre au 31 décembre inclusivement
- ◆ Nous nous réservons le droit de fermer en cas de tempête ou autre inconvénients (ex. pannes d'électricité).

## Communication

Nous croyons que la communication est primordiale entre les parents et l'éducatrice. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins concernant le bien-être de vos enfants.

## Liste de matériel à fournir

Le sac de votre enfant doit être bien identifié et contenir les éléments suivants:

- ◆ Vêtements de rechange incluant sous-vêtement et bas
- ◆ Vêtements extérieurs adaptés à la saison
- ◆ Chaussures d'intérieur
- ◆ Couches et lingettes humides
- ◆ Doudou ou objet réconfortant (sieste)
- ◆ Biberons et lait (au besoin)
- ◆ Insectifuge, crème solaire et crème érythème fessier
- ◆ Sac à lunch identifié à son nom comprenant deux collations santé, une pour le matin et l'autre pour l'après-midi et un dîner chaud ou froid selon la convenance
- ◆ Médication remise dans la bouteille sur laquelle la posologie est inscrite (obligatoire)

Par mesure de sécurité et pour prévenir les crises d'allergie, **il est interdit d'apporter des arachides, des noix, des kiwis et du poisson.** De plus, les jouets provenant de la maison ne sont pas permis pour éviter les objets perdus et également les risques d'étouffement.

L'éducatrice n'est pas autorisée à appliquer de la crème solaire, la crème pour érythème fessier et l'insectifuge aux enfants dont l'autorisation n'est pas signée par le parent. Il en va de même pour l'administration de médicaments. Si votre enfant doit prendre une médication, nous devons avoir obligatoirement une bouteille contenant la posologie valide à prendre.

## Politique d'exclusion

Les enfants malades ne peuvent être admis à la halte-garderie.

Certaines maladies contagieuses peuvent nécessiter un retrait temporaire.

| Symptômes de l'enfant   | Retrait 24h                  | Retrait 48h                  | Autre                                  |
|---|------------------------------|------------------------------|--|
| <b>Fièvre</b>   | Après les derniers symptômes |                              |  |
| <b>Vomissement</b>  |                              | Après les derniers symptômes |  |
| <b>Diarrhée</b>   |                              | Après les derniers symptômes |  |
| <b>Poux</b>   |                              |                              | Retour lorsque plus de signes visibles |
| <b>Conjonctivite</b>  | Après les derniers symptômes |                              |  |
| <b>Maladies contagieuse (varicelle, pied-main, bouche, rougeoles)</b> |                              |                              | Retour lorsque plus de signes visibles |

## Accidents

En cas d'accident mineur, un rapport sera dûment rempli par l'éducatrice et vous sera remis lors de votre départ du service de garde. Si votre enfant nécessite une intervention médicale, vous serez contactés dans les plus brefs délais. En cas d'urgence majeure, il sera transporté dans un centre de santé en ambulance aux frais des parents.

## Urgences

Si un événement majeur survient (feu, dégât d'eau), vous serez immédiatement contactés afin que vous veniez chercher votre enfant le plus rapidement possible.